

Accidents corporels de la circulation routière

Hauts-de-Seine 2009

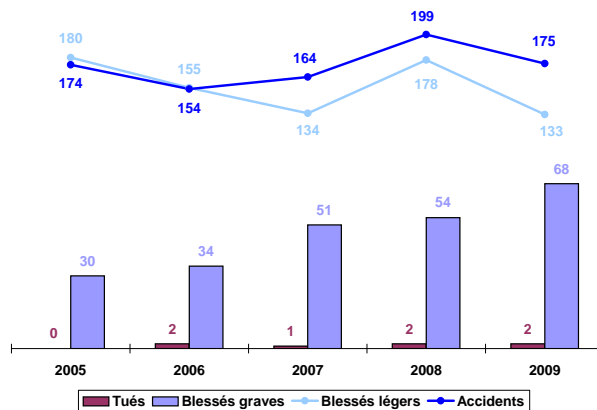
Ville de Nanterre

Avertissement : depuis 2005, des définitions nouvelles des victimes sont entrées en vigueur.
Blessé grave : victime hospitalisée plus de 24 heures, remplace victime hospitalisée plus de 6 jours
Tué : victime décédée sur le coup ou dans les 30 jours, remplace victime décédée sur le coup ou dans les 6 jours.



Nanterre

Bilan global



Nombre de tués par catégories d'usagers

	piéton	deux-roues	véhicule léger
2005	.	.	.
2006	1	1	.
2007	.	1	.
2008	2	.	.
2009	.	1	1

Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Nanterre

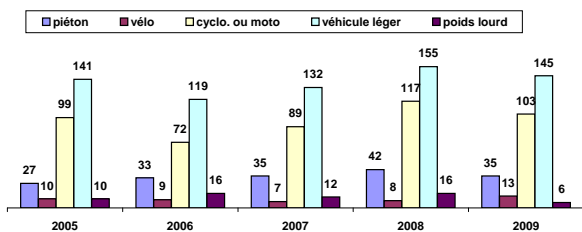
Typologie des conflits

	véhicule seul	piéton	vélo	cyclo. ou moto	V.L.	P.L. ou T.C.	plus de 2 véhicules
vélo	3	3	1	5	32	3	.
cyclo. ou moto	89	42	5	3	302	13	.
V.L.	48	114	32	302	120	24	.
P.L. ou T.C.	1	10	3	13	24	1	.
plus de 2 véhicules	49

Les principaux types de conflits

V.L. / piéton	13%
V.L. / deux-roues	39%
V.L. / V.L.	14%

Nombre d'accidents impliquant un :



Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009

Nanterre

Accidents par catégories de réseaux routiers

au 1er janvier 2006 une majeure partie du réseau routier national a été transféré en routes départementales, ce tableau tient compte de cette nouvelle répartition et les données 2003 à 2005 ont été réaffectées.

		2005	2006	2007	2008	2009
Réseau national	accidents	35	15	21	34	35
	tués	0	0	0	0	1
	blessés graves	13	2	9	7	12
	blessés légers	30	18	14	29	30
Réseau départemental	accidents	83	101	105	105	92
	tués	0	1	1	1	1
	blessés graves	12	26	32	36	38
	blessés légers	92	104	91	94	65
Réseau communal	accidents	56	38	38	60	48
	tués	0	1	0	1	0
	blessés graves	5	6	10	11	18
	blessés légers	58	33	29	55	38

Nota : les accidents survenus à l'intersection de deux voies de catégories différentes sont affectés à la voie principale.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au
 Conseil Général des Hauts-de-Seine
 Pôle Aménagement du territoire - Direction de la Voirie
 Service Fonctionnel - Mission Sécurité Routière
 41, rue Thiers - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT
 Tél : 01 41 04 33 13 - Télécopie : 01 41 04 33 10



Conseil général des Hauts-de-Seine
 2-16 boulevard Soufflot - 92015 Nanterre Cedex
www.hauts-de-seine.net

Accidents corporels de la circulation routière 2005 - 2009